

tous les parfums printaniers du terroir canadien, le "*chez nous*," épanouie en fleurs et en fruits de générosité, de vifs et saints divertissements, d'honnêteté, de religion et de patriotisme, cette solidarité, dis-je, était faite d'affection, de sollicitude, de direction et de surveillance de la part des parents, d'amour, d'estime et d'obéissance de la part des enfants. Les parents commandaient et ils étaient obéis ; les parents se tenaient à la hauteur de leur rang et ils étaient respectés ; les parents s'oubliaient et se donnaient et ils étaient aimés.

Qui donc veut travailler à conserver parmi nous, vivant et agissant, cet esprit de famille, lourdement endormi et même grièvement blessé, doit en premier lieu réveiller ou remettre dans l'intelligence de nos compatriotes la connaissance, dans leur cœur, l'estime et l'amour de leurs devoirs de père ou de fils, de mère ou de fille. C'est le but que je me propose dans ce premier article et quelques autres qui suivront.

Je commence par parler des obligations des enfants. Non pas que je crois les devoirs des parents moins importants ou mieux observés, mais étant plus près des jeunes par l'âge et une foule d'autres choses qui me rapprochent d'eux, j'aurai peut être meilleure chance de les atteindre.

Puissent ils répondre au désir qui a inspiré ces quelques pages de théologie pratique et graver, " non en lettres mortes à la surface de leur mémoire, mais en traits de feu au plus profond de leur âme, " cette leçon oubliée de catéchisme !

L'OBÉISSANCE

Le premier devoir des enfants, c'est l'obéissance à leurs parents.

L'obéissance, c'est la soumission du citoyen aux lois de son pays, du soldat aux ordres de son général, du prêtre aux prescriptions de son évêque, du religieux aux préceptes de son prélat, en un mot c'est l'assujettissement de l'inférieur à la volonté de son supérieur. Quiconque a autorité, peut et doit exiger de ses subordonnés l'accomplissement de ses ordinations et de ses commandements.

Or, de par notre naissance nos parents sont nos seigneur et maîtres. Nous leur appartenons. Si nous ne sommes pas, selon l'expression antique et la notion fausse, qui permettait au père grec et romain de se débarrasser, par la mort, de l'enfant, né difforme ou infirme, la "*choses*" de nos parents, la